



Master 1

Droit pénal et Sciences criminelles

+ Formation initiale

université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL
Droit

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Le Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » a pour objectif d'offrir aux étudiants, en 4^e année, une première spécialisation en matière pénale et de leur permettre d'avoir les pré-requis nécessaires pour intégrer le Master 2 « Droit pénal fondamental et Pratique du droit pénal » auquel il est associé. En particulier, elle leur permet, d'une part, d'approfondir leurs connaissances et de commencer à se spécialiser dans les différentes branches du droit pénal, grâce aux cours portant sur le droit de la peine, la procédure pénale approfondie, le droit pénal des affaires, la Justice pénale Internationale, le droit pénal international ou l'histoire du droit pénal. D'autre part, la formation inclut également l'enseignement des matières fondamentales du droit privé et du droit public, indispensables pour les différents concours et examens à caractère professionnel, telles que le droit des contrats spéciaux, la procédure civile ou encore la protection internationale et européenne des droits de l'homme. Le Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » est donc une formation permettant aux étudiants de se spécialiser dans le domaine du droit pénal tout en les préparant aux concours généralistes, tel le concours de l'ENM, et à l'examen d'entrée au CRFPA.

Compétences



Le Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » permet aux étudiants d'acquérir à la fois :

- + des savoirs / connaissances : approfondissement et découverte de notions et de règles dans l'ensemble des matières fondamentales du droit pénal ainsi que du droit privé et du droit public ;
- + des aptitudes / compétences : maîtrise des outils de compréhension et d'analyse des textes de loi et des décisions de justice ; compétences linguistiques (anglais) ; compétences numériques (maîtrise des outils informatiques, exploitation des sites juridiques)
- + des techniques / méthodes : maîtrise de l'oral et de l'écrit ; maîtrise de la recherche documentaire.

Admission

Pré-requis



Le Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » est ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence en Droit. Lors de ces trois premières années, les principales disciplines du droit pénal devront avoir été étudiées : Droit pénal général, Procédure pénale, Droit pénal spécial. Les étudiants devront également avoir suivi les TD ouverts dans ces matières..

Modalités de candidature



Période(s) de candidatures : période de candidature nationale sur Monmaster (approx. fév-mars). Pour plus de précision, consulter les dates de candidatures sur la plateforme de candidatures en ligne sur le site de l'Université Paris-Saclay

Pièces justificatives obligatoires :

- + Lettre de motivation + Curriculum Vitae
- + Tous les relevés de notes des années/semestres validés depuis le Baccalauréat à la date de la candidature.
- + Fiche de candidature propre au Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » à télécharger sur le site web de l'Université

Pièces justificatives complémentaires :

- + Dossier VAPP (obligatoire pour toutes les personnes demandant une validation des acquis pour accéder à la formation).

Laboratoires partenaires

+ La Mention « Droit pénal et sciences criminelles » est adossée à l'Institut Droit Éthique Patrimoine (IDEP), laboratoire de recherche auquel sont rattachés les deux codirecteurs de ladite Mention.

Organisation des enseignements

Durée : 1 an

L'année est divisée en blocs de compétences (BCC), dont les enseignements sont répartis entre les 2 semestres. Le BCC1 a pour objet l'acquisition de connaissances dans les matières fondamentales du droit pénal, le BCC2 d'élargir les connaissances aux autres matières relevant directement ou indirectement de cette discipline, les BCC3 et BCC4 de s'ouvrir aux matières fondamentales ou importantes du droit privé et du droit public, le BCC5 de compléter les connaissances juridiques par une langue étrangère (anglais) ainsi qu'une UE au choix.

Enseignements	Semestre	ECTS	CM en h	TD en h	Évaluations sessions		Seuil de compensation
					1	2	
BCC1. Acquérir et approfondir les compétences disciplinaires fondamentales		24	120	60			10/20
Droit pénal des affaires	1	6	30	15	ECT	ET	7/20
Droit de la peine	1	6	30	15	ECT	ET	7/20
Justice pénale internationale	2	6	30	15	ECT	ET	7/20
Procédure pénale (2 ^e partie)	2	6	30	15	ECT	ET	7/20
BCC 2 - Élargir les compétences disciplinaires		12	90				7/20
Protection internationale et européenne des droits de l'homme	1	4	30		ET	ET	7/20
Droit pénal international	2	4	30		ET	ET	7/20
Histoire du droit pénal	2	4	30		ET	ET	7/20
BCC3 - Compléter les compétences disciplinaires		12	90				7/20
Droit civil – Contrats spéciaux	1	4	30		ET	ET	7/20
Procédure civile 2	1	4	30		ET	ET	7/20
Droit et contentieux constitutionnels	2	4	30		ET	ET	7/20
BCC4 - Élargir les compétences juridiques		6	60				7/20
2 UE au choix :							
Droit du marché intérieur	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit international privé 1	1	3	30		ET	ET	7/20
Droit international privé 2	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit commercial 2 - Entreprises en difficulté	2	3	30		ET	ET	7/20
Droit de la concurrence	2	3	30		ET	ET	7/20
Histoire de la pensée juridique	2	3	30		ET	ET	7/20
BCC5 - Compléter les compétences juridiques		6		15			7/20
Anglais	1	3		15	ECI		7/20
1 UE au choix :							
UE Développement soutenable	2	3			VSN		7/20
UE Libre : • Engagement • Entrepreneuriat • Internationalisation	2	3			VSN		7/20
Total annuel		60	360	75			

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 100% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de «seconde chance» au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.

VSN : validation sans note. Le résultat peut-être « admis » ou « défaillant ».

Poursuite d'études

A l'issue du Master 1 de « Droit pénal et sciences criminelles », les étudiants auront, d'une part, toutes les connaissances nécessaires leur permettant de se préparer à l'examen d'accès au CRFPA et au concours de l'ENM par l'inscription à l'IEJ ainsi que se présenter à de nombreux autres concours, comme ceux de police, d'administration pénitentiaire ou les divers concours de la fonction publique.

D'autre part, les étudiants pourront poursuivre leurs études dans le cadre du Master 2 de « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » ou postuler à d'autres Masters 2.

Débouchés

Le Master 1 « Droit pénal et sciences criminelles » a pour objectif de préparer les étudiants à :

- + à l'entrée dans le Master 2 « Droit pénal fondamental et pratique du droit pénal » ;

- + à toutes les professions du monde judiciaire et para-judiciaire. Sont tout particulièrement visées les professions en lien avec la matière pénale, qui sont très nombreuses :

- + Il s'agit des professions de magistrat, avocat, greffier, directeur des services de greffe, directeur des services de la protection judiciaire et de la jeunesse, officier et directeur des services pénitentiaires.

- + La formation a aussi pour vocation à préparer les étudiants aux concours de la Police nationale et de la Gendarmerie, ainsi qu'à ceux permettant l'accès à des administrations spécialisées habilitées à effectuer des enquêtes (administrations fiscale et douanière, inspection du travail ...).

- + Aux professions précédentes, on pourra aussi ajouter les juristes exerçant au sein des collectivités territoriales (conseils généraux, communautés d'agglomération, mairies, ...), qui doivent disposer de solides connaissances en droit pénal.

- + De même, sont ouverts aux étudiants ayant une formation pénaliste des secteurs comme ceux des éditions juridiques, des entreprises de presse ou encore le domaine associatif de l'aide aux victimes, qui a besoin des juristes ayant des connaissances approfondies en droit pénal.

Informations pratiques

Responsables pédagogiques

Haritini Matsopoulou - haritini.matsopoulou@universite-paris-saclay.fr

Stéphane Detraz - stephane.detraz@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

Laurence Pacreau - laurence.pacreau@universite-paris-saclay.fr

Tarifs

+ Contribution de Vie Etudiante et de Campus - CVEC : 105 €

+ Droits universitaires : 254 €

Formation continue : se renseigner auprès du département Formation Continue (FC), Validation des acquis de l'expérience (VAE), Alternance et Enseignement à distance (EAD) par mail à fc.jean-monnet@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et insertion professionnelle

Accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Accessibilité

Plus d'informations sur le site de l'Université : www.universite-paris-saclay.fr

Rubrique Vie de Campus > Handicap

Lieu d'enseignement

Faculté Jean Monnet (Droit, Économie, Management)

+ Piétons : 54, Boulevard Desgranges - 92330 Sceaux. (RER B - station Robinson)

+ Voiture : 35, Avenue Paul Langevin - 92260 Fontenay-aux-roses



L'article L.6316-4 du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences